MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 37206 du 8 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ2032408S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 36244 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032335S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2021 :

Bedu	Eric	NIGEND :	142270

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2021 :

Boutet	Renaud	NIGEND :	149750
Renaud	Jérôme	NIGEND :	158976

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2021 :

Ambroise	Philippe	NIGEND :	138762
Yoesle	Jean-Philippe	NIGEND :	199650
Mokhfi	Mehdi	NIGEND :	238053

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2021 :

Langrand	Alric	NIGEND :	341188
Biret	Vincent	NIGEND :	351931
Tuahivaatetonohiti	Benjamin	NIGEND :	360763
Rouxel	Sylvain	NIGEND :	361671

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 décembre 2020.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
P. Sauvegrain